

[Aller au menu \[#banner-nav\]](#)

[Aller au contenu \[#content-wrap\]](#)

[Aller à la recherche \[#search\]](#)



Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers

Université de Poitiers

[#]

Gazette de l'IRIAF N°28

AVRIL 2014

[L'interview de Dinu AIRINEI](#)

[\[#art1\]](#)

[Etudier en Europe, quels financements ? \[#art2\]](#)

INTERVIEW DE DINU AIRINEI

En quelques mots, présentez-nous l'Université de Iasi ?

L'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi est la plus ancienne institution d'enseignement supérieur de Roumanie en continuant depuis 1860 une tradition de l'excellence et de l'innovation en éducation et recherche. Ayant plus de 25.000 étudiants et environ 800 enseignants, l'université jouit d'un prestige important au niveau national et international avec partenariats avec 265 universités étrangères.

Depuis l'adoption du processus de Bologne en Roumanie, l'Université Al.I.Cuza de Iasi est devenue la première université du pays centrée sur l'étudiant. Par la richesse de ses programmes d'études et ses 15 facultés (Biologie, Chimie, Droit, Economie et Administration des Affaires, Education Physique et Sport, Philosophie et Sciences sociales et politiques, Physique, Géographie et Géologie, Informatique, Histoire, Lettres, Mathématiques, Psychologie et Sciences de l'Education, Théologie Orthodoxe, Théologie Romano-Catholique), l'université offre à ses étudiants la liberté de se frayer leur propre trajet académique par l'acquisition des connaissances et compétences dans les domaines d'études choisis.

Et l'histoire de la Faculté d'Economie et d'Administration des Affaires (FEAA) ?

En 2012, nous avons fêté les 50 ans de notre Faculté. Cependant, l'histoire de l'enseignement en économie à Iasi est plus ancienne. Tout commence en 1843 avec le premier cours d'économie politique à l'Académie « Mihăileană » par Ion Ghica. Son élève, Ion Ionescu de la Brad, est aussi celui qui a développé cet enseignement à Iasi. Il enseignait la statistique et la comptabilité. Le premier Recteur de l'UAIC était professeur d'économie politique. Il publie, en 1870, le premier traité d'économie politique à Iasi. La génération des intellectuels de 1848 était fortement influencée par des voyages en France et ont réformé le système ancien avec les principes français. En 1962, la Faculté des sciences économiques était fondée. Elle s'appelle, depuis 1998, la FEAA et actuellement, environ 8600 étudiants sont inscrits. Nous avons 10 programmes de Licence, 25 programmes de Master et 7 domaines pour les études Doctorales.

Depuis 6 ans vous connaissez une baisse du nombre des inscrits...

En effet, en 2008, nous avions 14000 étudiants. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse. Tout d'abord la démographie. La population « jeune » est moins nombreuse que dans le passé. Puis, nous connaissons une baisse de la demande de formation des salariés. Cela représente une baisse de 850 étudiants par an. Depuis 3 ans, la difficulté du Baccalauréat a augmenté faisant passer le taux de réussite de 90% à 60%. N'oublions pas non plus l'impact de la crise économique. Enfin, du fait de l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne, un grand nombre d'étudiants choisissent de poursuivre leurs études dans des universités européennes.

Votre Faculté est très ouverte à l'international, quel regard portez-vous sur ces échanges ?

Il y a beaucoup à dire ! Les échanges internationaux ont été initiés avec le programme Tempus en 1990 avec les universités françaises. J'ai passé trois mois en 1992 à l'Université Paris XII avec dix collègues. Pour la plupart d'entre eux, c'était la première expérience internationale...

C'était le point de départ de votre stratégie à l'international...

Oui. Depuis les échanges internationaux se sont fortement développés. Au sein de l'UAIC, la FEAA dénombre le plus grand nombre de mobilités étudiantes internationales. Nous sommes les seuls, en Roumanie, à coordonner quatre programmes « Erasmus Mundus » et nous participons à trois autres projets de ce type. Nos préoccupations sont aussi centrées sur des programmes d'études en langues étrangères. Aujourd'hui, nous en avons deux en anglais : « Business Administration » (Licence) et « Finance and Risk Management » (Master). Nous espérons avoir un nouveau programme en anglais en Licence, « Economie-Finance », à la rentrée 2014. Effectivement, l'un de nos points forts est la consolidation des échanges internationaux.

Et avec l'université de Poitiers ?

L'un des échanges les plus fructueux est avec l'université de Poitiers. La co-diplomation du Master SARADS est la première réalisée avec une université étrangère.

Justement, depuis 2008, l'IRIAF et la FEAA sont partenaires, comment imaginez-vous l'avenir de cette collaboration ?

En premier lieu, nous désirons développer la mobilité bilatérale des étudiants. Si les étudiants français font preuve de moins de mobilité, nous devons ensemble inciter nos étudiants à profiter de cette expérience magnifique. D'autant plus que nous savons que les étudiants qui obtiennent ce double diplôme réussissent professionnellement. L'une est doctorante à la FEAA, les autres occupent des postes de chargés d'études statistiques ou de statisticiens. C'est la preuve de l'utilité de ce Master. Il est important que ces résultats soient mieux perçus par nos étudiants. En deuxième lieu, même si la Roumanie fait partie de l'Union Européenne, les systèmes d'enseignement supérieur ne sont pas toujours harmonisés. Par exemple, nous travaillons difficilement avec les entreprises. Selon les dernières réglementations roumaines, les professionnels doivent avoir un Doctorat pour enseigner au niveau master, ce qui est évidemment rare. Nous avons donc des problèmes pour enseigner des compétences opérationnelles, ce qui est une différence avec l'IRIAF. Nous espérons que l'autonomie universitaire, en Roumanie, fonctionne pour dépasser ce problème et nous comptons sur l'IRIAF pour nous aider. C'est la qualité qui doit être prioritaire et non la bureaucratie !

[Haut de page \[#retour\]](#)

ETUDIER EN EUROPE, QUELS FINANCEMENTS ?

L'ouverture à l'international constitue l'un des axes majeurs de la politique générale de l'Université de Poitiers. Cela se traduit chaque année par l'accueil d'environ 4000 étudiants, issus de 136 pays différents. C'est aussi plus de 700 étudiants de l'Université de Poitiers qui partent chaque année à l'étranger pour effectuer une partie de leurs études ou un stage en entreprise, dont 290 en mobilités Erasmus.

L'IRIAF accueille chaque année près de 50 étudiants de nationalités différentes. Par exemple, dans le cadre de l'accord signé entre l'Université de Poitiers et l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi, des étudiants roumains viennent à Niort suivre la deuxième année du Master Statistique et Actuariat appliqués aux Risques en Assurances Dommages et Santé. Inversement, des étudiants français peuvent réaliser leur 2ème année à Iasi. Cet accord constitue une co-diplomation. L'étudiant, en cas de réussite aux examens, obtient deux diplômes : le Master SARADS délivré par l'Université de Poitiers et le Master SAAS délivré par l'Université de Iasi.

Les mobilités internationales étudiantes sont aussi possibles pour les autres masters de l'IRIAF. Cornel Oros et Fabienne Babin sont les référents qui accompagnent les étudiants dans leur souhait d'étudier à l'étranger.

Le financement reste une question importante dans l'élaboration de ce projet. Il faut savoir qu'il existe 3 aides financières possibles allouées par l'Europe, l'Etat et la Région.

L'**allocation de mobilité ERASMUS enseignement** est versée par la Commission Européenne via l'Agence Europe-Education-Formation France aux étudiants sous statut ERASMUS. Elle est au minimum de 120 Euros/mois multipliée par le nombre de mois que dure le séjour. Les étudiants handicapés peuvent bénéficier d'une aide Erasmus spécifique.

Le Conseil Régional Poitou-Charentes accorde une aide complémentaire de 120 Euros/mois à tous les étudiants inscrits à l'Université de Poitiers quelle que soit la région d'origine du candidat. La demande de ce **complément régional ERASMUS** doit être faite directement par l'étudiant ERASMUS à la Région en utilisant le lien suivant : <https://teleservices.poitou-charentes.fr>

[<https://teleservices.poitou-charentes.fr>]. La demande est ensuite validée par l'Université de Poitiers. Plusieurs conditions régissent l'éligibilité à ce financement : faire un séjour dans le cadre du programme ERASMUS de 3 à 12 mois, être âgé de moins de 28 ans et ne pas faire une demande pour un séjour d'étude dans son pays d'origine.

Les étudiants boursiers sur critères sociaux qui poursuivent leurs études à l'étranger peuvent demander une **aide à la mobilité internationale du Ministère de l'enseignement supérieur**. Le montant mensuel s'élève à 400 euros. Il est à noter que l'enveloppe allouée par le ministère ne permet pas de financer l'intégralité du séjour. L'allocation varie entre 2 mois et 6 mois selon la destination et la durée du séjour. Cette aide est cumulable avec les allocations ERASMUS.

[Haut de page \[#retour\]](#)

Carnet de voyage

Quatre, nous étions quatre à partir à Iasi (Roumanie) dans le cadre du double diplôme Master SARADS. Une délégation importante pour assurer des enseignements, la coordination administrative du dispositif et le cadrage d'un projet international de recherche.

Ce projet, « Précarité, renoncement aux soins et périnatalité : une comparaison franco-roumaine », fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre des actions incitatives de l'Université de Poitiers. Dix chercheurs de deux laboratoires de recherche (CRIEF de l'Université de Poitiers et Centre d'Etudes Statistiques de l'Université Al. I. Cuza de Iasi) unissent leurs compétences pour le porter avec l'implication de Vasile Cepoi, conseiller du premier ministre roumain et ancien ministre de la santé.

Si les voyages forment la jeunesse, ils consolident aussi nos partenariats internationaux. Ne nous le cachons pas, ce sont aussi des excuses pour retrouver, plus que des collègues, des amis. Sans être candide, citons nos classiques :

« Il est certain qu'il faut voyager ».

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr